

NOUS REVENDIQUONS

Public
Privé

La défense du pouvoir d'achat
pour tous les salariés,
localement dans nos OPH
nationalement par nos mandats
à la Fédération des OPH

Public
Privé

Des passerelles entre métiers
pour prévenir la pénibilité
physique et psychologique

Public
Privé

Un meilleur environnement
professionnel pour un
« mieux vivre » au travail

Rejoignez-nous !

Julie ANDRIOT

julie.andriot@unsa-territoiaux.org

Caroline CAUSSE

caroline.causse@unsa-territoiaux.org

Alex RAHLI

alex.rahli@unsa-territoiaux.org

UNION NATIONALE DES
SYNDICATS AUTONOMES



NOTRE SLOGAN

libres ensemble

le garant de notre esprit
démocratique et autonome

TOP DEPART

pour un syndicalisme autonome

Créée en 1993, l'UNSA est une union de syndicats
autonomes. Depuis 2008, l'UNSA est représentative
et dispose de trois sièges à la Fédération
des Offices Publics de l'Habitat.

TOP DEPART

pour un syndicalisme constructif

L'UNSA défend les intérêts de tous.
L'UNSA privilégie la négociation
sans complaisance ni compromission.
L'UNSA est force de propositions

UNSA Territoiaux

21 rue Jules Ferry

93177 BAGNOLET cedex

01 48 18 88 36

unsa-territoiaux@unsa.org

<http://territoiaux.unsa.org>

UNION NATIONALE DES
SYNDICATS AUTONOMES



**AUJOURD'HUI
SE JOUE L'AVENIR
DU LOGEMENT SOCIAL...
...LE VOTRE AUSSI !**



L'UNSA Territoiaux
représentative dans les
Offices Publics de l'Habitat
agit pour tous les salariés
PRIVÉ - PUBLIC

votre contact

UNION NATIONALE DES
SYNDICATS AUTONOMES



En vertu de l'article 57 du décret n°2011-636 du 8 juin portant dispositions relatives aux personnels des OPH, les salariés, public/privé des OPH voteront pour élire leurs représentants dans les Comités d'Entreprise et leurs Délégués du Personnel.

Un Comité d'Entreprise – CE **Pourquoi faire ?**

- Assurer l'expression collective des salariés et défendre leurs intérêts au niveau :
- de la gestion et de l'évolution économique de l'entreprise (résultats, projets de développement...)
- de l'organisation du travail
- de la formation professionnelle et des techniques de production
- Assurer, contrôler, participer à la gestion des activités sociales et culturelles établies dans l'entreprise pour les salariés, leurs familles, les stagiaires.

Des Délégués du Personnel – DP **Pourquoi faire ?**

Les Délégués du Personnel vous représentent auprès de votre employeur pour toutes les questions collectives ou individuelles relatives au salaire, à l'application du code du travail, aux dispositions légales concernant la protection sociale, la santé, la sécurité ainsi que l'application des accords nationaux dans l'entreprise

QUELS ENJEUX POUR LES ELECTIONS PROFESSIONNELLES ?

**Vos représentants
dans les Instances Représentatives
du Personnel sont à l'écoute
de vos préoccupations quotidiennes**

**AVEC L'UNSA NE RESTEZ
PAS SEUL !**

**PRENEZ VOTRE AVENIR
EN MAIN !**

**UNE LISTE UNSA DANS
VOTRE OPH**

**DES DELEGUES DP – CE
DANS VOTRE OPH**

- pour être écouté, défendu, accompagné par des collègues qui partagent vos idées et les défendront dans les instances de décision
- pour comprendre les enjeux et les anticiper,
- pour défendre l'intérêt collectif,
- pour être un véritable relais pour les salariés,
- pour accompagner les situations individuelles à tous les instants de la vie professionnelle.

Le mot de la Secrétaire Générale

*L'UNSA signe et négocie des accords :
classification des emplois – égalité
professionnelle – formation professionnelle
salariés en situation de handicap
protection sociale – intéressement aux
résultats de l'entreprise....
Ces accords sont des bases de négociation
dans votre entreprise. Ils doivent être
appliqués à minima. Ils ont vocation à être
améliorés, partout où cela est possible
dans le sens du syndicalisme réformiste
qui est celui de l'UNSA.*

Catherine GUERIN